



LA VILLE D'ARGELES-SUR-MER

Située au sud des Pyrénées-Orientales
Pays catalan français

**Commune touristique surclassée
dans la strate démographique
80 à 150 000 habitants**

- Chef-lieu de canton et carrefour économique de la Communauté de Communes des Albères / Côte Vermeille/Illobérès (56.000 habitants).
- 5 867 hectares de 0 à 1 157 m d'altitude,
- 6 km de côte sablonneuse, 1 km de côte rocheuse,
- 3 km de frontière avec l'Espagne,
- 2 réserves naturelles,
- Un port de plaisance de 891 anneaux,
- Capitale européenne du camping.

Recrute un(e) policier(e) municipal(e), Gardien/Gardien-Brigadier (catégorie C) à temps complet

Placé sous l'autorité du Chef de service de la police municipale, dans un poste de 26 agents vous aurez comme mission principale :

- Veiller et prévenir les désordres à l'ordre public, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques (placement en fourrière, contraventions ...)
- Exécuter les directives et arrêtés du maire dans le cadre de ses pouvoirs de police ;
- Veiller au respect du code de la route, surveiller la circulation et le stationnement ;
- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires ;
- Encadrer les différentes manifestations publiques festives et sportives ;
- Assurer la police funéraire ;
- Appliquer les consignes de plans d'urgence ;
- Intervenir sur tout acte délictueux ou contraventionnel.
- Rédiger et transmettre des écrits professionnels ;
- Assurer une permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale ;
- Gérer les objets trouvés (enregistrement et restitution au poste) ;
- Assurer l'ilotage des quartiers
- Travailler en équipe

Profil :

- avoir le sens du contact et de l'objectivité, particulièrement dans le domaine des enquêtes ;
- avoir le sens de l'observation ;
- posséder une bonne connaissance de la commune ;
- avoir une très bonne connaissance de la réglementation ;
- forte intégrité professionnelle, discrétion et sens aigu du devoir de réserve.
- capacité d'initiative
- connaissances informatiques
- port d'armes de catégories B et D

Rémunération statutaire et régime indemnitaire

Contraintes du poste

- Horaires irréguliers week-ends, nuits et jours fériés, 24/24 du 15 juin au 15 septembre
- Pas de congés en période estivale
- Aptitudes physiques (entraînements de tir, GTPI et maniement du bâton de défense ou tonfa...)

Poste à pourvoir pour le 1^{er} octobre 2020.

Votre candidature (CV, lettre manuscrite de motivation, photo) est à adresser à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Allée Ferdinand Buisson, 66700 Argelès-sur-Mer
(grh@ville-argelessurmer.fr)

Date limite : le 31 juillet 2020 (contact : Francis Teixidor, Chef de service de la police municipale)